

bonne opinion qu'on a de lui. Parmi les vertus qu'on s'attend surtout à lui voir pratiquer, sont les suivantes :

LA PIÉTÉ.

L'enfant doit en donner des preuves en toute occasion, dans ses discours, dans ses actions, mais surtout quand il fait ses prières, à l'église quand il assiste aux offices, où on aime particulièrement à le voir.

EXEMPLE.

Piété du jeune Décalogne.

Ce que Décalogne était au collège, il l'était au dehors : le curé de sa paroisse, qui ne le voyait que pendant les vacances, était tellement édifié de sa piété, qu'il le citait, en toute rencontre, comme le plus parfait modèle de vertu qui fût dans la ville. Loin de se relâcher de ses exercices de piété, lorsqu'il se trouvait dans le monde, il profitait de son loisir pour les multiplier. Il redoublait alors de vigilance, il entendait tous les jours une ou plusieurs messes, et s'approchait des sacrements aussi fréquemment qu'au collège. Ses parents, qui avaient trouvé le moyen de l'observer dans sa chambre, remarquèrent qu'il faisait, le matin, sa prière et l'oraison avec une ferveur touchante; que ses lectures de

pié
au
jou
un
de
att
ma
peu

J
l'en
con
qui
s'eff
afin

F
que
mai
enfa
de la
sévè
indo
rent
enco
paît
avec
com